



# Contrat Moral

Ensemble, transformons la vie des enfants.

**Préambule** — En rejoignant 1 % pour les Enfants, votre entreprise choisit de contribuer concrètement à la protection et au bien-être des enfants. Ce contrat moral n'est pas un document juridique : il repose sur la confiance, la solidarité et l'impact social.

## 1. Respect des droits des enfants

L'entreprise s'engage à :

- respecter et promouvoir les droits fondamentaux des enfants dans l'ensemble de ses activités ;
- veiller à ce qu'aucune pratique commerciale, publicitaire, sociale ou interne ne porte atteinte à la dignité, à la sécurité ou au développement des enfants, ni à celui des associations qui leur viennent en aide.

## 2. Visibilité et sensibilisation

Afin de sensibiliser le public à la cause des enfants, l'entreprise s'engage à :

- apposer de manière visible le logo 1 % pour les Enfants dans ses locaux, sur son site web ou sur les produits/services concernés ;
- utiliser ce logo dans le respect de son image ;
- cesser d'utiliser le logo, à la demande de 1 % pour les Enfants, en cas de polémique.

## 3. Contribution : 1 % pour les enfants

L'entreprise s'engage à :

- reverser 1 % du chiffre d'affaires généré par les produits ou services désignés à l'association ou au projet soutenu via 1 % pour les Enfants ;
- ou, si cette contribution n'est temporairement pas possible pour des raisons dûment justifiées, nous en informer afin de convenir ensemble d'une alternative.

## Notre engagement

De notre côté, 1 % pour les Enfants s'engage à :

- fournir des informations claires et régulières sur l'utilisation des fonds et les projets soutenus ;
- rester à l'écoute de l'entreprise pour toute question ou besoin d'accompagnement.

**Conclusion** — En participant à 1 % pour les Enfants, votre entreprise rejoint un mouvement collectif pour un avenir plus juste. Votre geste contribue directement à protéger, éduquer et accompagner des enfants en situation de vulnérabilité.

*« Un enfant protégé aujourd'hui, c'est un adulte épanoui demain. »*

Un grand merci,

— L'équipe de 1 % pour les Enfants